

Document d'informations clés

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ALM SOUVERAINS EURO ISR - Code: ISIN (FR0007082284)

Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) soumis au droit français géré par AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS du groupe AG2R LA MONDIALE

Nom de l'initiateur : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

Site internet : www.ag2rlamondiale-ga.fr

Contact : Appelez le +33 (1) 87 27 24 15 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS est agréée par la France sous le numéro GP 03-027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production: 02/04/2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

<u>Type</u>: ALM SOUVERAIN EURO ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.

<u>Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur)</u>: Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

Objectifs: De classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », l'objectif de gestion du fonds est de rechercher une performance nette de frais de gestion égale à celle de l'indicateur de référence «Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return Index », libellé en euro, en mettant en œuvre une stratégie ISR. L'indice «Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return Index », coupons réinvestis, est constitué d'obligations d'état de qualité «Investment Grade» émises par les 19 pays de la zone Euro. Le fournisseur de l'indice Bloomberg EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged EUR est Bloomberg Index Services Limited dont le site internet est : www.bloombergindices.com.

. Le fonds a pour vocation de valoriser ses actifs à moyen et long terme par la recherche du bénéfice des effets de la diversification sur l'ensemble des pays et des secteurs du marché obligataire de la zone euro, des pays de l'Union européenne et des pays de l'OCDE. 90% minimum des investissements du fonds sont en titres vifs ou en parts ou actions d'OPC gérés ou non par la société de gestion.

La gestion du fonds n'étant pas indicielle la performance pourra s'écarter sensiblement de son indicateur de référence.

Ces investissements ont été réalisés selon la méthodologie d'investissements socialement responsable (ISR) définie par la société de gestion et décrite ci-dessous.

Pour la sélection des titres vifs, la société de gestion utilise une approche ISR dite « Best-in-class » qui consiste à noter les émetteurs des titres pour ne retenir que ceux avant les meilleures pratiques. Sur la base de cette notation, pour les émetteurs privés, seuls les titres des émetteurs ayant une note environnementale, sociétale et de gouvernance (ESG) parmi les plus performantes de leur secteur d'activité peuvent être en portefeuille. Pour les émetteurs souverains, les Etats ayant une note figurant parmi les 60% meilleurs au sein de l'univers d'investissement de départ peuvent être retenus en portefeuille. L'évaluation des entreprises et des Etats porte sur les enjeux environnementaux (ex : réduction des émissions de gaz à effet de serre, biodiversité), sociaux (ex : gestion des restructurations, taux de pauvreté) et de gouvernance (ex : prévention de la corruption, qualité des instances de gouvernance). En ce qui concerne la sélection des OPC internes et externes, l'univers d'investissement initial est composé uniquement d'OPC ayant obtenu le Label ISR ou un label européen équivalent, Les OPC sont ensuite sélectionnés à l'issue d'un processus de gestion décliné en trois étapes. La première étape consiste à appliquer un filtre quantitatif pour réduire l'univers des OPC sélectionnés. La deuxième étape permet de prendre en compte des données extra financières, tout en s'assurant du respect de la politique d'investissement responsable d'AG2R LA MONDIALE par les OPC sélectionnés. La troisième étape porte sur l'analyse qualitative du processus de gestion des OPC externes sélectionnés à l'issue de l'étape précédente.

Les OPC sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ISR différentes et indépendantes les unes des autres. Néanmoins, la cohérence entre ces différentes approches ISR est appréciée par leur alignement avec les politiques d'Investissement Responsable (IR) appliquées par chaque OPC sélectionné et celles mises en place par AG2R LA MONDIALE. L'attention des investisseurs est portée sur le fait que le FIA n'est pas détenteur du Label ISR bien qu'il contienne le terme « ISR » dans sa dénomination et que les investissements soient réalisés selon un processus d'intégration des données extra- financières. Les critères de sélection des titres vifs et d'OPC ISR, exposés ci-dessus, sont détaillés à la rubrique « Stratégie d'investissement » du Prospectus.

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des titres vifs et/ou des parts ou actions d'OPC n'ayant pas été soumis à une analyse ISR ou ayant été mis sous surveillance par l'équipe d'analyse ISR. La gestion repose sur des anticipations d'évolutions de produits de taux : leur nature (taux fixe/ taux variable), leur maturité, leur zone géographique, leur structure de courbe, ainsi que leur notation.

Le fonds est investi : - en obligations d'état, agences, obligations garanties par un état de la zone euro et en obligations sécurisées libellées en euro de notation minimum A- ou équivalent, d'après l'analyse de la société de gestion s'appuyant éventuellement sur les notes publiées par les émetteurs, cotés sur un marché règlementé d'un des pays de la zone euro et/ou de Londres et jusqu'à 110% de l'actif net;

- en obligations d'état, agences, obligations garanties par un état de la zone euro et obligations sécurisées libellées en euro dont la notation est inférieure à A- ou équivalent, d'après l'analyse de la société de gestion s'appuyant éventuellement sur les notes publiées par les émetteurs, et supérieures ou égale à BBB- et côtés sur un marché réglementé de la zone euro et/ou de Londres : 30% maximum de l'actif net du fonds
- en obligations d'état notées A- minimum ou équivalent non libellés en euro ou équivalent, d'après l'analyse de la société de gestion s'appuyant éventuellement sur les notes publiées par les émetteurs cotées sur un marché réglementé d'un des pays de l'OCDE hors zone euro et dans la limite de 5% de l'actif net :
- en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, et en parts ou actions de fonds d'investissement relevant de la Directive 2011-61-UE de droit français, jusqu'à 10% de son actif net. Les FIA doivent répondre aux exigences de l'article R214-32-42 du Code monétaire et financier. Les OPC sélectionnés sont de classifications AMF ou catégories : de type monétaire standard et/ou court terme et/ou « Obligations et autres titres de créances libellés en euro ».

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations émises par des agences de notation. Elle s'appuie sur une analyse interne du risque de crédit. Ainsi, la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur est évaluée par la société de gestion indépendamment de son appréciation par les agences de notation. Le fonds s'inscrit dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 10. Les sièges sociaux des émetteurs des titres sélectionnés sont situés dans des pays membres de l'OCDE.

Des instruments financiers négociés sur les marchés réglementés et de gré à gré de l'OCDE peuvent être utilisés à titre de couverture dès lors que le fonds possède les actifs correspondant à l'exécution des contrats. Des swaps de taux ayant des contreparties notées A- minimum ou équivalent sont utilisés à titre de couverture dans la limite de 15% de l'actif net.

Les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ne peuvent être consenties qu'à des établissements habilités à effectuer des opérations de contrepartie faisant l'objet pour leurs engagements à long terme d'une notation supérieure ou égale à A-.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Fonds est dédié à 20 porteurs au plus.

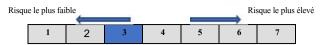
Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à **moyen terme** (supérieure à **2 ans**), ayant une connaissance théorique de marchés de taux tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports avant la durée de placement recommandée. Ce Fonds n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

Dépositaire : BNP PARIBAS SA.

Informations complémentaires : les porteurs de parts du Fonds peuvent obtenir sur simple demande écrite, gratuitement, auprès de la société de gestion un exemplaire du règlement et des rapports annuels et semestriels du Fonds, lesquels sont disponibles en français, à bg_almga_contact@ag2rlamondiale.fr. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion. www.ag2rlamondiale-ga.fr.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat: Les demandes de souscription et de rachat sont émises à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) avant 12h30 auprès de BNP Paribas SA. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et sont livrées ou réglées en J+2.

Indicateur synthétique de risque





L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 2 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 3 qui est une classe de risque entre faible et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le risque suivant non pris en compte dans l'indicateur peut avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds:

Risque de crédit : risque de baisse de la qualité d'un émetteur privé et/ou public ou de défaut de ce dernier.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au Prospectus du Fonds

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans Exemple d'investissement : 10.000 €

Scénarios : Si vous sortez après 1 an Si vous sortez après 2 ans (période de détention recommandée)

Minimum: Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 305 €	7 747 €	Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre 12/2020 et 12/2022.
	Rendement annuel moyen	-26,95 %	-11,99 %	12/2020 et 12/2022.
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 154 €	7 920 €	
	Rendement annuel moyen	-18,46 %	-11 %	Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 129 €	10 310 €	11/2019 et 11/2021.
	Rendement annuel moyen	1,29 %	1,54 %	Le scénario favorable s'est
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 366 €	11 616 €	déroulé durant la période entre 11/2013 et 11/2015.
	Rendement annuel moyen	13,66 %	7,78 %	

Que se passe-t-il si AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10.000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	16€	34 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,16 %	0,17 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,53 % avant déduction des coûts et de 1,37 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée pour ce produit.	0.00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0.00 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base	9€
d'exploitation	sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous- jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de deux (2) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés de taux. Les parts de ce Fonds sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS 151- 155 rue de Bercy 75012 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.ag2rlamondiale-ga.fr.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : https://www.ag2rlamondiale.fr/gestion-d-actifs/conseil-notre-gamme-de-fonds-opc-organismes-de-placements-collectifs/conseil-performances-passees-des-fonds-almga

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.